



# GO FORMATION

## NEWSLETTER

N° 5/2016

21 juin 2016

### ACTUALITÉ 1

**L'évolution nécessaire de  
l'apprentissage en Europe**

**ECDL Foundation Forum 2016 -  
« Everyone needs digital skills »**

**Communiqué sur le projet de  
règlement grand-ducal des  
indemnités d'apprentissage**

### AGENDA 3

## L'ÉVOLUTION NÉCESSAIRE DE L'APPRENTISSAGE EN EUROPE

Dans le cadre du programme de dialogue social européen les partenaires sociaux européens visent l'amélioration de la qualité, ainsi que du coût et de l'efficacité de l'apprentissage<sup>1</sup>.

Or, afin de renforcer la qualité et l'efficacité de l'apprentissage, il devient crucial que les États membres, en collaboration avec les partenaires sociaux, développent leurs systèmes de formation professionnelle. Une formation professionnelle de bonne qualité se distingue en premier lieu par la transmission et l'acquisition de compétences-clé et par le développement de compétences transversales, essentielles à une bonne intégration sur le marché du travail. Des apprentissages au cours desquels la majeure partie de la formation se fait sur le lieu du travail permettent non seulement à l'apprenti de développer des compétences professionnelles, qui facilitent son intégration et son évolution dans l'emploi, mais soutiennent également son développement personnel.

De manière générale, pour développer un système il est important que toutes les parties impliquées y voient un avantage. De ce fait, afin que tant les apprentis que les employeurs bénéficient du système des apprentissages professionnels, il est important que les besoins des uns et des autres soient pris en compte et respectés. L'implication des partenaires sociaux est donc indispensable dans le cadre du développement des programmes d'apprentissage basés sur un cadre réglementaire clairement défini. Étant donné que le statut des apprentis varie d'un État membre à l'autre, il est important que les contrats d'apprentissage, ainsi que la nature de la relation employeur-ap-

prenti, soient explicitement définis. Les droits et les obligations, dont ceux liés à la sécurité sociale, doivent être clairement précisés. Il faut encourager les entreprises de créer des postes d'apprentissage et à s'assurer d'un environnement et de conditions de formation adéquats.

En outre, pour s'assurer de la motivation et de l'engagement des apprentis il est essentiel de convaincre les jeunes des avantages de l'apprentissage en termes de qualifications futures et d'opportunités d'emploi. La formation professionnelle, surtout lorsqu'elle se fait sous forme duale (école-entreprise), facilite nettement la transition école-vie active.

L'apprentissage est encore trop souvent perçu exclusivement comme composante de la formation professionnelle initiale et confiné au niveau de l'enseignement secondaire. Cependant, il est capital de déployer le système de l'apprentissage à tous les niveaux du système éducatif, allant même jusqu'à l'éducation universitaire. L'intégration, pendant les études, dans l'environnement du travail est bénéfique à tous les niveaux d'enseignement. Les étudiants, respectivement les apprentis, de tout type et de tous les domaines ne peuvent que profiter d'une intégration précoce dans l'environnement du travail, leur permettant de mettre en pratique les connaissances acquises au niveau théorique.

Un débat devrait être lancé entre les parties prenantes des États membres afin d'aboutir à un accord tripartite permettant de favoriser la qualité et l'efficacité des systèmes d'apprentissage en Europe.



<sup>1</sup> Joint statement of the European social partners:  
Towards a shared vision of apprenticeships -  
25 May 2016

# ACTUALITÉ

## ECDL FOUNDATION FORUM 2016 - « EVERYONE NEEDS DIGITAL SKILLS »



Le traditionnel forum annuel de la fondation ECDL – European Computer Driving Licence s'est déroulé les 26 et 27 mai à Budapest. De nombreux sujets liés aux compétences numériques des citoyens et des salariés ont été abordés et les experts de près de 150 pays représentés sont unanimes : « Il faut renforcer l'éducation formelle des compétences numériques. »

Nous entrons dans une ère où presque tous les emplois exigent des compétences numériques. Il est de plus en plus difficile de trouver un emploi qui ne soit pas, ou du moins partiellement, dépendant de l'informatique. Les compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) sont essentielles en milieu de travail et ce dans tous les domaines (vente, administration, agriculture, ...). La technologie joue un rôle de plus en plus important et les salariés doivent être en mesure de suivre le rythme du changement afin d'évoluer et de rester compétitifs sur le marché du travail.

Ceci concerne également les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. En effet, les compétences TIC ne sont pas innées

et il serait dangereux de croire que les « natifs numériques » parce qu'ils sont nés et ont grandi dans un environnement numérique n'ont plus besoin de cours en informatique à l'école. Diverses études européennes et américaines le prouvent.

Une étude australienne a révélé à son tour que seulement 15% de la population étudiante possède un niveau avancé dans l'utilisation des TIC, contre 45% de tous les étudiants qui possèdent un niveau de connaissance rudimentaire de l'utilisation de la technologie numérique. De même, une enquête menée en Autriche indique que seulement 7% des 15-29 ans ont de très bonnes compétences en informatique.

De nombreuses études réalisées au Canada ont également rejeté, à plusieurs reprises, l'idée qu'il existe une différence significative par rapport aux compétences en TIC des « immigrants numériques<sup>1</sup> » de celles des « natifs numériques ». Le Dr. Dan Russell, chercheur chez Google, estime que sur la base de l'hypothèse

<sup>1</sup> Définition « immigrant numérique » : personne née et élevée avant l'essor des nouvelles technologies et qui a appris à les maîtriser à l'âge adulte.

des « natifs numériques », de nombreux collègues aux États-Unis font une erreur dangereuse en annulant des cours d'informatique.

De plus, les jeunes ne sont pas conscients de leurs lacunes en matière de compétences numériques. Les jeunes utilisateurs des technologies numériques ont généralement tendance à surestimer leurs compétences en TIC. Diverses études (en Suisse, en Allemagne et en Autriche par exemple) indiquent une grande divergence entre l'auto-évaluation des jeunes et la connaissance réelle de leurs compétences en informatique. Le plus grand écart entre les compétences perçues et les compétences réelles persiste chez les jeunes de 15 à 29 ans.

De plus en plus de pays en Europe prennent conscience de cette problématique et commencent à réagir. Nous devons offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir des compétences numériques professionnelles en formation initiale. Les compétences numériques doivent devenir une priorité politique afin d'assurer que tous les élèves quittent l'école avec une culture numérique suffisante.

## COMMUNIQUÉ SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT GRAND-DUCAL DES INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE

Dans son avis du 16 juin 2016, la Chambre des salariés (CSL) constate que les choix pour les candidats à une formation menant à un certificat de capacité professionnelle (CCP) deviennent de moins en moins grands, malgré l'introduction d'une nouvelle formation CCP à la rentrée 2016/2017, à savoir le CCP aide ménager. Pour cette raison, la CSL demande au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse d'entamer une discussion plus fondamentale à ce sujet avec tous les partenaires de la formation professionnelle.

Au niveau des indemnités payées dans le secteur de la vente, la CSL préconise, dans une optique de cohérence, une harmonisation vers le haut des indemnités existantes. Ainsi, elle propose de fixer à 646€ les indemnités à payer aux apprentis avant la réussite du projet intermédiaire (PII) et à 974,54€ les indemnités dues suite à la réussite du PII et ceci pour l'ensemble des formations suivantes :

DAP vendeur en boucherie, DAP vendeur en boulangerie-pâtisserie, DAP vendeur en optique, DAP conseiller en vente et DAP vendeur retouche.

**Cliquez [ICI](#) pour consulter  
tous nos avis relatifs à  
l'éducation et à la formation**

# AGENDA

## FORMATIONS SUPÉRIEURES

- **Diplôme d'Études Spécialisées  
Gestion de Patrimoine** *20 septembre 2016*  
partenaire : ICHEC-Entreprises
- **Master Administration des Affaires,  
spécialité Administration des Entreprises** *septembre 2016*  
partenaire : ISAM-IAE Nancy de l'Université de Lorraine
- **Licence Management des Organisations  
parcours Gestion comptable et financière des PME-PMI** *octobre 2016*  
partenaire : CNAM
- **Diplôme d'Études Spécialisées  
Risk Management** *25 octobre 2016*  
partenaire : ICHEC-Entreprises
- **Master Banque, Finance, Assurance,  
parcours Fonds et Gestion Privée** *octobre 2016*  
partenaire : Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- **Licence Sciences de Gestion** *octobre 2016*  
partenaire : ISAM-IAE Nancy de l'Université de Lorraine
- **Diplôme d'Études Universitaires -  
option littéraire (DAEU-A)** *octobre 2016*  
partenaire : Université de Lorraine
- **Bachelor en Informatique** *octobre 2016*  
partenaire : Université du Luxembourg

POUR DÉCOUVRIR TOUTES NOS FORMATIONS CLIQUEZ [\*\*ICI\*\*](#)

# AGENDA

## SÉMINAIRES

### Finances, Fiscalité et Comptabilité

S1079		Introduction à la fiscalité luxembourgeoise des personnes physiques	21 & 28 septembre 2016
S1194		Comprendre les normes d'audit ISA et interagir efficacement avec l'auditeur externe des comptes annuels	21 & 28 septembre 2016
S1178		Marchés des changes : une classe d'actif à explorer	26 septembre 2016
S1183		S'initier à la comptabilité informatisée avec SAGE BOB50	27 & 28 septembre 2016
S1171		Explorer le monde économique et financier	27 septembre 2016

### Développement personnel et professionnel

S2212		Gérer les situations difficiles au téléphone	20 septembre 2016
S2222		Élaborez des courriers attractifs	20 septembre 2016
S2214		Exploitez les attitudes non verbales pour renforcer votre relationnel	23 septembre 2016
S2209		Accueil - Réception : offrir un accueil de qualité	3 octobre 2016

### Management et Leadership

S5243		Motivation und Mehrwert für Führungskräfte in Zeiten der Veränderung	29. & 30. September 2016
-------	---	--	--------------------------

### Technologies de l'Information et de la Communication

S6158		Photoshop	22 & 23 septembre 2016
S6143		Excel - les outils de contrôle, d'analyse et de synthèse	7 & 14 octobre 2016

### Droit

S7002		Urlaub im Privatsektor von A bis Z	19. September 2016
S7016		Tout savoir sur le contrat de travail	21 septembre 2016
S7007		Surveillance sur le lieu du travail : Big Brother is watching you!	3 octobre 2016

### Marketing, Communication et Vente

S8006		Comment fidéliser vos clients	7 octobre 2016
S8021		Maîtriser les relations publiques via les outils de relations presse	7 octobre 2016

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES CLIQUEZ [ICI](#)